



**COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2019**

NOM	Nb de licences	Nbe de voix	Représentant
18 044 001 - NANTES CEN	116		ABS
18 044 002 - NANTES NEC	342	11	Mélanie Andouard
18 044 003 - ST NAZAIRE	107		ABS
18 044 004 - NANTES ERNM	49		
18 044 008 - CHATEAUBRIAN CE	32	3	Claire Ermine
18 044 010 - ORVAULT	41		
18 044 024 - ST HERBLAIN	72	6	Bernard Conan
18 044 032 - REZE ASB	32		
18 044 034 - VALLET	109	7	JP Mathieu
18 049 005 - SAUMUR ABSEC	48		
18 049 016 - ANGERS SCO	216	9	René Lember
18 049 022 - ANGERS CSAD	88		
18 049 031 - ANGERS NDC	94		
18 049 035 - CHOLET EPEE	43	4	Xavier Treton
18 053 009 - LAVAL CE	63		
18 072 011 - LA FLECHE	10		
18 072 012 - LE MANS CE	61		
18 072 017 - NEUVILLE 72	53		
18 072 018 - LE MANS SAYNOLAMES	5		
18 072 019 - LOUE CM	43		
18 072 030 - SABLE SARTHE CE	75		
18 072 038 - CONNERRE MJC	10		
18 085 014 - ROCHE YON CE	108		
18 085 015 - SABLES OLNNE	33		
18 085 021 - CNEA	4		
18 085 023 - ST GILLES ESV	41	4	Guillaume Michon
18 085 028 - FONTENAY CE	13		ABS
18 085 033 - ROCHE DAGUE	11		ABS
18 085 036 - LES HERBIERS	37		ABS
18 085 039 - EPESES	30		ABS
		44	Total Nb de voix des présents
TOTAL	1986	134	Total
QUORUM	496,5	34	Quorum



Le nombre de voix de l'AG du 16/11/2019 est de:

44

Le Quorum étant de 34

L'AG peut donc avoir lieu

**Début 14H30**

## **COMPTE RENDU**

### **1. Présentation des comptes 2019**

Le budget financier présenté pour cette AG est le premier budget en année sportive. Il a été envoyé aux clubs ligériens pour information, aucune question n'a été retournée au CoReg.

Il est ensuite présenté par Bernard, trésorier.

(Voir annexes 1 budget, 2 balance, 3 bilan comptable)

### **2. Rapport du vérificateur aux comptes**

Le rapport du contrôleur aux comptes (annexes 4) ne relève aucune irrégularité dans le fonctionnement de la trésorerie du Comité Régional.

Deux suggestions néanmoins,

Le changement de logiciel comptable pour permettre un budget plus analytique,

L'amélioration de la visibilité du CREFED qui doit être dissocié du fonctionnement COREG

Une fois le rapport énoncé, le budget est soumis à l'assemblée.

Il est adopté à l'unanimité.

### **3. Budget en cours et suivi par rapport au Prévisionnel de juin 2019**

Le trésorier montre les différents axes d'évolution du prévisionnel de la saison. (Annexe 5)

Pour rappel, le budget évolue en fonction de nos actions, subventions,

**Clôture de l'AGO 16h00**